

# Les concours d'attelage c'est son grand dada

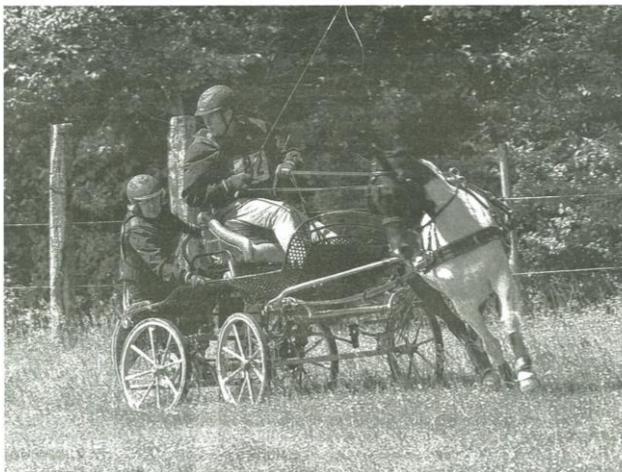
Féru d'équitation depuis 25 ans, Christian Bonnin organise, ce week-end, le championnat départemental de concours d'attelage, à Châtillon-sur-Thouet.

Pour ne pas se perdre à l'hippodrome de Petit-Belleville, à Châtillon-sur-Thouet (lire ci-dessous), mieux vaut suivre les pas de Christian Bonnin. Il connaît le moindre recoin de ce site hippique « calme et reposant », qui accueille, depuis hier et jusqu'à dimanche, le championnat départemental de concours d'attelage. Comme cette cabine téléphonique « collector », installée entre la piste de course et le parcours d'obstacles. « Elle peut servir de cabine de jury ou d'abri pour le commissaire de paddock lors de nos deux courses en hiver », explique le président de la filière équidés 79, gestionnaire de l'hippodrome, et de l'association Attelage 79, organisateur de la compétition.

**“ Les courses, on n'y va pas pour gagner, mais pour progresser ”**

Gardien des lieux, Christian Bonnin est avant tout un passionné d'équitation, et ce depuis plus de 25 ans. « Je cherchais à pratiquer un loisir que je puisse exercer en famille. J'ai commencé par le tree (techniques de randonnée équestre de compétition), avant de faire de l'attelage avec ma femme Maryline, ma fille et mon fils », livre le Maziérois de 55 ans.

Avec Valentine, sa dernière monture âgée de 8 ans, il s'entraîne deux à trois fois par semaine, à son domicile et à l'hippodrome. Avec pour objectif d'enchaîner les compétitions le week-end. « Nous sommes une



Christian Bonnin participe régulièrement aux concours d'attelage avec sa femme, Maryline, comme le 8 mai, à Dampierre-sur-Boutonne (Charente-Maritime).

dizaine de l'équipe d'Attelage 79 à participer aux concours. Personnellement, j'y vais en camping-car, équipé d'un van pour l'attelage », raconte-t-il, avant d'ajouter : « C'est avant tout convivial, on n'y va pas pour gagner mais pour progresser. »

**Du dressage au marathon**  
Autant dire que le Gâtinais est bien placé pour évoquer les trois épreuves du championnat départemental. Le concours d'attelage débute par le dressage où « le jury note la maîtrise du cheval et des figures à exécuter ». Place ensuite à la maniabilité :

ici, le cavalier et son équidé doivent slalomer 18 cônes tout en conservant une allure de 12 km/h. « On teste la compétence du meneur à diriger avec précision son cheval », détaille Christian Bonnin. Arrive enfin l'épreuve du marathon. « Le meneur doit passer le moins de temps possible sur le parcours tout en respectant l'ordre des portes et en franchissant des obstacles (gué, buttes, dévers). Ce sera la partie la plus spectaculaire de la course », annonce l'organisateur.

Christian Bonnin n'aura d'ailleurs pas le temps de s'ennuyer.

En plus d'assurer la logistique de l'événement, il figure parmi la quarantaine d'attelages engagés en compétition. Avec l'avantage du terrain et le soutien d'un public qui aura l'occasion, jusqu'à ce soir, de bien arpenter l'hippodrome de Petit-Belleville.

Édouard Daniel  
nr.parthenay@nrco.fr

Championnat départemental d'attelage, ce dimanche, à l'hippodrome de Petit-Belleville, à Châtillon-sur-Thouet. A partir de 9 h, concours de dressage ; à partir de 14 h, marathon ; remise des prix dans la foulée. Gratuit.



Le président d'Attelage 79 devant le passage du gué de l'hippodrome de Petit-Belleville, qui sera l'un des moments les plus spectaculaires de l'épreuve de marathon.

## en savoir plus

### Un hippodrome en plein réaménagement

Situé à Châtillon-sur-Thouet, l'hippodrome de Petit-Belleville est l'un des sites les plus grands pour la pratique de l'équitation dans le département. Géré par la filière Équidés en Deux-Sèvres, le parc dispose d'une piste de 750 m utilisée principalement lors des courses hippiques, d'une carrière de dressage de 80 m x 40 m, un terrain de boules qui peut se transformer en carrière pour la maniabilité, ainsi que de différents obstacles (butte, gué, tronc, contre-haut, contre-bas, passage de sentier...). L'endroit est partagé par différentes associations sportives : Attelage départemental 79, le Trot gâtinais, le Vélo-club châtillonnais, le Club canin gâtinais et l'Avenir boule

châtillonnaise. En lien avec la municipalité, un projet de réaménagement de l'hippodrome est en cours. Parmi les principaux travaux, la construction d'un bâtiment avec boxes, granges et douches pour les équidés, ainsi qu'un bloc sanitaire ; la création de deux parkings pour accueillir les véhicules légers et les poids lourds ; l'installation de nouveaux obstacles, d'un nouvel abri pour les juges, de points d'eau pour les chevaux et de raccords électriques. « Le permis de construire a été déposé. Nous avons rédigé l'appel d'offres et nous sommes en attente de subventions », précise Christian Bonnin. Les travaux sont estimés à 171.920 €.